

Avant propos

Les pages qui suivent sont issues de la mémoire de Pierre Celton qui fut élève de l'Ecole Georges le Bail pendant les années 1939-1943, sous l'occupation allemande. Des photos de sa collection personnelle illustrent son texte.

D'autres documents, issus des archives de la mairie, ainsi que des photos prises par un soldat de la Gast de Plozévet, y ont été insérées.

(Ces photos ont été remises à A. Le Berre par des descendants.)

L'association Histoire et Patrimoine et Pierre Celton ont le plaisir de porter à votre connaissance cette page d'histoire de la commune.

Table des matières.

1	1939-1940	Arrivée à Georges Le Bail - Le cours préparatoire.
2	1940-1941	Occupation partielle de lieux par les Allemands. Réquisition d'une partie des locaux du Pensionnat.
3		Le Pensionnat pendant l'occupation.
4		Le Château d'eau.
5		Occupation totale de l' Ecole Georges le Bail. Replis vers la pharmacie actuelle. La nouvelle vie des pensionnaires.
6		Déménagement de la cave du Directeur.
7		La Faculté Jérôme.
8		La Faculté Jérôme en 5ème.
9		La Faculté Jérôme en 4ème.
10		La Faculté Jérôme en 3ème.
11		Les combines à la Faculté Jérôme.
12		Les promenades scolaires en 1942 et 1943.
13		Une dénonciation qui aurait pu être tragique.

Souvenirs d'un ancien élève de L'Ecole Georges Le Bail.

Je suis arrivé, comme élève, à l'Ecole Georges Le Bail, en octobre 1939.

A l'époque, le Cours Complémentaire comprenait 3 classes : la 5ème, la 4ème et la 3ème.;

Les élèves, après le certificat d'étude, décerné après examen au chef-lieu de canton, à ceux de 12 à 15-16 ans, étaient admis au **Cours Préparatoire**, qui n'était autre que la 6ème actuelle, afin de préparer leur entrée en 5ème.

D'où une différence d'âge et de niveau entre les 46 élèves de la promotion 1939-1940, dont bon nombre (une bonne quinzaine) venait de Plouhinec et formait ce que l'on appelait la "Brigade cycliste" qui réintérait l'école, à vélo, par tous les temps.

Durant l'année scolaire 1939-1940, ce fut le déroulement normal des cours pour toutes les classes du Cours Complémentaire, avec quelques jeunes enseignants qui avaient remplacé ceux qui avaient été mobilisés.

1940-1941

Puis ce fut l'occupation d'une partie de l'Ecole par les Allemands :

les classes seront transférées à l'ancienne mairie, à la boucherie le Goff, à l'hôtel des Bruyères...

La cour et le préau : les pensionnaires continueront à en disposer.

Les pensionnaires (une forte trentaine), côtoyaient dans la cour l'occupant qui rangeait sous le préau ses longues charrettes au train avant mobile, tractées par des chevaux.

Certains Allemands disposaient aussi de vélos très lourds que les plus hardis d'entre nous enfourchaient à leur insu, le soir, dans la nuit, pour faire le tour de la cour en passant sous la véranda, côté classes.

Bientôt une autre partie des locaux du pensionnat fut réquisitionnée :

♣ Au rez de chaussée :: les douches et le réfectoire.

♣ Au premier étage :: le dortoir et les lavabos.

Conséquences :

♣ les pensionnaires seront hébergés en partie, dans deux chambres dépendant du logement du Directeur.

♣ Et la plupart en ville chez l'habitant.

Le pensionnat continuera à fonctionner à Georges Le Bail, grâce à la cuisine demeurée intacte et à des pièces transformées en réfectoire et salles d'études.

Le pensionnat, à Georges le Bail, pendant l'occupation

Pendant cette période de restriction, il fallait improviser.

Le Directeur de l'Ecole Georges le Bail, qui gérait aussi le pensionnat, avait fait l'acquisition d'une biquette prénommée "**Pascaline**", dans le but d'obtenir un peu de lait frais : deux de mes copains la travaient à tour de rôle.

Comme elle était seule, il fallut l'envoyer à Pennengoat pour faire la connaissance du bouc de Mr X, afin de lui donner une progéniture.

Ce fut une véritable expédition, pour les internes et pour la Biquette tenue en laisse. Elle resta 8 jours en compagnie de son galant !

Nouvelle expédition pour la ramener, radieuse, à "son étable", la cave à Georges le Bail où elle recevait la visite et les soins journaliers des deux délégués.

Deux chevreaux naquirent et gambadèrent un certain moment avec leur maman dans un champ situé à l'est de l'Ecole.

Ils firent la joie de tous, jusqu'au jour où, pendant la période de crise durant la guerre, ils furent destinés à améliorer le menu des pensionnaires...

les délégués qui les avaient si bien choyés se transformèrent, non sans mal, en bouchers : il est vrai qu'à la campagne nous étions habitués à de tels sacrifices.

Mais je crois que le menu préparé par Marianne, la cuisinière, fut différemment apprécié par les papilles : « ça » avait un goût particulier et, en connaissant l'origine, « ça » avait vraiment du mal à descendre...

Le château d'eau

Le château d'eau de l'Ecole Georges le Bail dominait les alentours d'une vingtaine de mètres, voire plus.

Il fut occupé par les sentinelles de l'aviation allemande, chargées de faire le guet et de surveiller, avec leurs jumelles, l'horizon du côté mer surtout, d'où pouvait venir le danger.

Durant leurs absences et pendant que le directeur déjeunait, certains intrépides décidèrent d'escalader l'échelle verticale à barreaux pour se retrouver sur le château d'eau entouré d'une balustrade, d'où ils pouvaient découvrir un magnifique panorama sur toute la baie d'Audierne.

Très peu réussirent à grimper là-haut ; beaucoup s'arrêtèrent à mi-parcours, pris de panique.

Voyant ce manège, un riverain dénonça les acrobates au Directeur.

Après enquête, de nombreux interrogés nièrent leur participation. Un seul prit le courage de se dénoncer et de couvrir tous ses copains. Chapeau !!!

Sanction : 8 jours de renvoi pour mon meilleur ami (déjà joueur de billes et apprenti chauffeur), doué d'une intelligence hors norme, qui sortit Ingénieur de Sup Elec et qui, plus tard fut **décoré et récompensé à Bruxelles pour une invention.**



-5-

Occupation totale de Georges le Bail ; Repli vers la pharmacie actuelle.

Après avoir été chassés de Georges le bail, nous voilà installés en plein bourg dans les locaux de la pharmacie actuelle, qui à l'époque était un commerce d' "épicerie en gros" tenu par deux employées, deux jeunes filles.

C'est dans la partie non occupée que le Directeur de l'Ecole Georges Le Bail établit son quartier général (cuisine, réfectoire, chambre,...) dans un espace restreint mais sympathique.

Notre salle d'étude n'était autre que la "coiffure actuelle" de l'autre côté de la route. Et notre cour de récréation, la chaussée qui mène jusqu'au lavoir, vers les prairies...

Combien de parties de football, en sabots de bois, disputées dans cette ruelle, et que de sabots cassés !!

Le soir, l'éclairage ne nous permettait pas de prendre notre revanche au foot, alors il fallait imaginer de nouvelles distractions ;

Les plus âgés avaient toujours des idées créatives.

L'un de leurs nouveaux jeux consistait à désigner un plus jeune et à lui baisser le pantalon, à le saisir par les jambes et les bras et, après un mouvement oscillatoire, à lui caresser les fesses avec l'eau froide du lavoir.

Un soir cela s'était mal terminé et le "cobaye" avait chu de tout son long dans l'eau froide, en voulant se débattre.

Que faire ? Sinon retourner tout trempé à la *chambre dortoir*, rue de Quimper, et ...se taire.

Tout aurait pu bien se dérouler, si la propriétaire n'avait pas trouvé bizarre de voir l'eau couler sur le carrelage ?

C'était en partie celle des habits trempés du rescapé du lavoir.

Le Directeur fut avisé, mais la victime avait eu tout le temps pour expliquer sa *glissade* sur les dalles humides du lavoir.

Ce même élève qui bégayait beaucoup avait répondu auparavant à une question que lui avait posée la femme du Directeur

Question : Où allez-vous X.. ?

Réponse : Je vais A A A A coucher, Madame.

Il voulait préciser tout simplement qu'il allait dans sa chambre !

Inutile de dire que cette réponse avait vite fait le tour du pensionnat !

Dans cette même chambre située au rez-de-chaussée donnant sur le trottoir, il y avait un élève de 17ans, chargé de veiller sur les plus jeunes.

Comme il était déjà émancipé ou par gloriole-- il lui arrivait de *faire le mur* en enjambant la fenêtre.

Comment allait-il réintégrer sa chambre, après la sortie nocturne à une heure si tardive ?

Il avait une combine qui consistait à attacher une ficelle au poignet d'un plus jeune qui dormait et à la passer à l'extérieur de la fenêtre. Au retour, en tirant sur la ficelle d'un coup sec, il réveillait le jeune qui venait ouvrir.

Tout rentrait dans l'ordre.

-6-

Déménagement de la cave du directeur.

Après l'occupation totale de l'Ecole Georges Le Bail il fallut tout déménager.

Le directeur fit appel aux "grands pensionnaires" de 4ème et 3ème qui disposaient d'une remorque tractée à la force des bras .

Pour la cave notamment, les 3èmes furent éliminés et confiance fut faite aux 4èmes pour le transport des caisses à claire-voie millésimées.

La tentation et la curiosité poussèrent les *sages transporteurs à contrôler le contenant, voire même le contenu* : du Bordeaux 1929 !

Deux bouteilles furent prélevées et la caisse sagement rangée à même le sol, avec d'autres empilées par dessus. Les apprentis œnologues improvisèrent le débouchage, faute de tire-bouchons. A tour de rôle ils opinèrent de la tête pour dire qu'ils appréciaient ce millésime, alors qu'ils ne connaissaient rien à la dégustation...

MAIS, 1929 restera dans leur mémoire.

On s'est demandé par la suite quelle aurait pu être la réaction du propriétaire après le retour de son stock, dans la cave à Georges Le Bail ; Il aurait pu aussi bien accuser celui qui avait pour un temps hébergé les bouteilles.

-7-

La Faculté Jérôme.

Illustre par le prénom de son propriétaire, très connu comme boucher à Plozévet.

La grande salle destinée aux repas de noces, à laquelle on accédait par l'arrière de son commerce, fut réquisitionnée par la mairie pour héberger les élèves de 5ème, 4ème, 3ème,

obligés de quitter l'école Georges le Bail occupée par les Allemands.
La séparation en trois classes était faite par des lattes d'anciens lits de réfugiés de 1940, surmontées de couvertures d'un gris noirâtre, tendues pour atténuer les résonances.
Voilà le décor planté.

Inutile de dire que la voix de certains professeurs franchissait largement ces frontières. En tendant l'oreille on pouvait suivre les cours dans la salle d'à-côté.
Ce fut peut être une bonne chose, dans une ambiance toute particulière, car de nombreux élèves connurent par la suite de la réussite dans les études !!

C'est là aussi, dans cette *fameuse Faculté* que certains élèves avides de connaissances, firent, en novices, des tentatives d'expériences.

L'armoire de chimie les intriguait et attira leur attention. Ils n'hésitèrent pas à prélever quelques ingrédients pour préparer et goûter une mixture composée de glucose et d'alcool à 90°.

Le résultat ne fut pas conforme à leur espérance et les apprentis chimistes décidèrent de ne pas renouveler leur expérience, d'autant que les produits de l'armoire de chimie commençaient à se volatiliser.

-8-

A la Faculté Jérôme en 5ème

Pas d'examen à la fin de l'année, on pouvait s'amuser.

Deux copains, deux grands amis, que nous surnommions *Laurel et Hardy*, avaient l'habitude, durant certains cours de distraire leurs voisins lorsque le Prof écrivait au tableau, le dos tourné aux élèves.

Il prenait souvent l'un d'entre eux en défaut lorsqu'il se retournait brusquement.

Sanction immédiate : « A la porte !! »

Aussitôt une voix s'élevait du fond de la classe : « Prépare les billes !! »

Une 2ème sanction tombait : « A la porte !! »

La partie pouvait avoir lieu, dans un couloir restreint, à l'extérieur derrière le bâtiment.

Mais attention ! Il ne fallait surtout pas se laisser surprendre par le directeur qui avait l'habitude d'emprunter ce passage. Si les deux lascars se trouvaient en situation délicate, ils se planquaient dare-dare dans les WC en attendant que l'orage passe.

L'un des deux champions du jeu de billes était le fils du camionneur. Il repérait le bruit particulier du gazogène de son père conduit par son employé.

Un jour alors qu'il se dirigeait vers Pont-l'Abbé, il eut soin de le faire stopper : les deux lascars qui venaient d'être mis à la porte, prirent place dans l'habitacle et...en route vers la capitale bigoudène ; le retour devait avoir lieu avant midi.

Nous étions à table, au réfectoire, et une place était vacante : celle du pensionnaire apprenti chauffeur qui arriva avec quelques dix minutes de retard.

Il se tira d'affaire en inventant un alibi.

-9-

A la Faculté Jérôme en 4ème

Les compositions trimestrielles avaient lieu dans toutes les matières et en sciences naturelles en particulier, le samedi matin.

L'hiver on supportait plus ou moins la température, jugée très souvent insuffisante.

Pour améliorer nos conditions de travail, il fallait activer le poêle, vieux poêle de réfugiés qui faisait notre bonheur. Comment procéder ?

Eh bien ! L'idée était fameuse et fumeuse à la fois.

"Notre Prof" qui nous surveillait portait des lunettes à gros verres. Il fallait donc avoir de l'idée pour savoir comment les lui faire enlever.

Le genêt vert coupé le matin servirait à la récréation pour alimenter le poêle et obligatoirement à créer une atmosphère enfumée et...à faire pleurer les beaux yeux de notre chère demoiselle.

Elle dut enlever ses lunettes : la partie était gagnée, à nous maintenant de savoir en profiter.

Je vous laisse imaginer la suite !

-10-

A la Faculté Jérôme en 3ème

Il était d'usage, à la fin du trimestre, avant de faire la moyenne "leçons-devoirs" en géographie, que le professeur note les cartes faites durant le trimestre (une vingtaine environ).

C'était vite fait et nous défilions à tour de rôle au bureau avec notre cahier. Tout se passait bien jusqu'au jour où il découvrit le "Pot aux roses".

Un élève très doué manuellement qui triplait sa 3ème, s'était dit qu'il ne lui était pas nécessaire de se remettre à cartographier tous les ans : une simple pastille bien ajustée et coloriée dans les tons ferait l'affaire. Tout marcha au départ comme sur des roulettes et les mêmes cartes furent notées trois années de rang.

Hélas, un papier transparent fit le malheur du spécialiste tricheur et cela déclencha le contrôle complet des cartes déjà notées.

J'avais collé la carte des *Rivières et fleuves* que j'avais trouvée ailleurs. Avec franchise je dis qu'elle n'était pas de moi, les 19 autres *oui*.

LE VERDICT FUT IMPITOYABLE :

Zéro en moyenne de géographie-leçons

Zéro en moyenne de géographie-devoirs

Zéro en moyenne de conduite

Trois zéros sur mon bulletin du 2ème trimestre alors que j'avais travaillé comme *un dingue !!*

Je fus bien reçu à la maison lors de la réception de mon bulletin !!

MAIS j'en voulais à une injustice que je considérais comme flagrante :

Mon copain n'avait fait que 2 cartes au lieu de 20. On fit la somme de ses 2 notes et on divisa par 20 pour obtenir la moyenne de *géographie-devoirs*. Aucune autre sanction à son égard.

-11-

Les combines en 3ème à la Faculté Jérôme

Certains externes, très bons élèves, avaient les vices dans la peau : il leur fallait, coûte que

coûte, connaître les sujets des compositions qui avaient lieu l'après midi.

Alors, comment allaient-ils opérer ?

A la récréation de 11 heures, ils prenaient soin de vérifier que la fenêtre n'était point bloquée.

A midi, après le départ de tout le monde, ils faisaient le guet. Profitant d'un calme plat et en faisant la courte-échelle, ils poussaient la fenêtre et accédaient au local. Avec un "ouf" de soulagement, ils découvraient dans la serviette du Prof, le sujet de la composition qu'il ne fallait pas communiquer à tous et surtout pas aux filles !!

Quand, l'après-midi, le prof lisait à haute voix le sujet à traiter, des *Oh !* de mécontentement étaient poussés pour ne pas éveiller les soupçons.

A la proclamation des résultats, les filles qui étaient *têtes de classe* se demandaient comment certains garçons pouvaient obtenir d'aussi bonnes notes.

-12-

Les promenades scolaires en 1942-43

Durant l'occupation il était difficile d'organiser des sorties de fin d'année : pas de budget, pas d'autocar, mais il y avait des idées qui germaient dans la tête de nos profs.

Ne voilà-t-il pas qu'à l'unanimité ils décidèrent des sorties à vélo, en groupes, pour les élèves de 4ème et 3ème. Ce n'était pas une mince affaire.

Ces propositions ravirent les parents qui s'empressèrent de mettre en état les bicyclettes pour que leurs enfants puissent faire partie du *peloton mixte*.

Cette première sortie nous mena dans le cap Sizun, via Pont-Croix et la Pointe du Van.

Tout avait été calculé et vérifié avant le départ. La sécurité et le dépannage étaient assurés par deux anciens expérimentés, élèves de 3ème qui avaient le plaisir de rouler derrière le peloton, sur un tandem prêté par un Plozévézien.

Quelle ambiance, quelle sensation de liberté !

Pas de chute, pas de bobos, mais des jambes lourdes pour certains, peu habitués à de longs parcours vallonnés.

En extase devant la mer, près de la chapelle de St They- ar- Raz, il fallut bientôt déchanter dans ce paysage grandiose mais très exposé et hostile.

Une pluie diluvienne se mit à tomber. Aucun abri possible, sauf les murs extérieurs de la chapelle.

Quelqu'un eut l'idée de secouer la porte de ce lieu sacré et elle s'ouvrit comme par enchantement.

Tout le monde se précipita à l'abri.

St They n'avait pas demandé notre appartenance, nous qui étions de *l'école rouge Georges Le Bail !*

Nous lui fûmes très reconnaissants, d'autant plus qu'après de nombreuses recommandations faites par nos professeurs, il nous permit de déballer nos affaires pour le déjeuner, au cours duquel mon ami douarneniste découvrit dans l'autel...un crapaud qu'il tendit, par la patte à bout de bras.

Puis, le même élève nous fit un sermon de circonstance avec quelques formules latines de sa

propre création : ce fut le délire..

mais nos responsables n'étaient pas tranquilles pour l'occupation des lieux, aussi les moindres recoins furent inspectés avant notre départ.

Et, en selle pour la descente vers la baie des Trépassés suivie d'une fameuse côte avant d'atteindre Plogoff, la route de la Pointe du Raz étant interdite à quelques kilomètres.

Arrêt au Loc'h, sous le soleil, avant la reprise de l'itinéraire vers Audierne, puis Plozévet.

Inutile de dire que les moins entraînés eurent du mal à rejoindre la "Faculté Jérôme" !

Ce fut une première expérience concluante, si bien que l'année d'après, en 1943, toujours dans le même état d'esprit, la Grande sortie de fin d'année sillonna la Bigoudenne jusqu'à Pont-l'Abbé, puis direction Bénodet, Fouesnant, Quimper et retour à Ploz.

Conseils aux Parents

dont les Enfants fréquentent les Classes
après le Certificat d'Etudes Primaires

En classe l'élève ne fait que suivre des leçons, écouter des explications ; à peu près tout le travail écrit se fait hors de l'école.

Aussi n'oubliez pas que votre fils a *tous les soirs* 2 h. 1/2 à 3 heures de travail. Pendant ce temps ne le dérangez pas, donnez-lui la possibilité d'étudier dans le calme, le silence, en un endroit bien éclairé.

Jeudis et dimanches, votre enfant devra également fournir un effort de plusieurs heures (5 à 6 heures, selon la façon de travailler).

Pour que les études portent leurs fruits il faut donc que, par semaine, vous permettiez à votre fils et que vous exigiez de lui, au moins 20 heures de travail scolaire à la maison.

Ce n'est pas encore suffisant.

Même si vous vous jugez incapables de contrôler le travail, examinez les cahiers de temps en temps, voyez si les travaux sont soignés, lisez les observations des différents professeurs pour vous faire une idée des résultats en attendant le bulletin trimestriel que vous devez lire attentivement.

Les meilleurs élèves ce sont toujours ceux qui sont surveillés, contrôlés et suivis par leur famille.

L'enfant est fait, même à 15 ou 16 ans, pour *écouter, obéir* et non pour *commander et imposer sa volonté*.

Un dernier conseil : signez tous les cahiers de votre fils une fois par mois.

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE.

Une dénonciation....

En tant qu'élèves, bien encadrés par une belle équipe d'enseignants, nous connûmes, durant l'occupation, des moments agréables ternis malheureusement par la dénonciation à la police allemande (la Gestapo), du Directeur de l'époque, par un élève qui lui en voulait et le soupçonnait d'écouter RADIO LONDRES, alors interdite.

Je n'ai plus en mémoire le déroulement chronologique des faits, mais ce dont je suis sûr, c'est que le Directeur reçut quelques temps après, une lettre qui le mettait en garde et se terminait ainsi :

« De la part d'un ami qui vous veut du bien. »

Cette lettre intrigua le Directeur qui crut reconnaître l'écriture.

Après une étude approfondie et comparative faite dans la salle d'étude avec l'appui de son épouse, il convoqua l'élève soupçonné qui avoua son forfait, au bout d'un interrogatoire serré.

Le lendemain, un dimanche matin, nous étions dans la salle d'étude lorsque nous entendîmes des cris, des vociférations et des hurlements provenant de la rue déserte. Le directeur, les traits tirés, bleu de colère, tenait bel et bien son dénonciateur qui venait de confirmer son acte de vengeance.

Le Directeur ne fut pas blanchi pour autant. Il fut interné durant un mois à l'Ecole St Charles de Quimper, transformée en prison.

S'il avait été pris sur le fait, à écouter RADIO LONDRES "*Les Français parlent aux Français*", il était passible de DEPORTATION.



Plaque commémorative, cimetière d'Asnelles, Calvados